



Ministère des Relations internationales
Allocutions

Notes pour une allocution
de
Sylvain Simard
Ministre des Relations internationales
Ministre responsable de la Francophonie

Inauguration d'un site RAMSAR au lac Saint-Pierre

Sorel, le 23 octobre 1998

Distingués invités,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Les années 1980 ont marqué une prise de conscience collective du sort que nous étions en train de réserver à notre planète. On a parlé haut et fort de l'environnement et on en a parlé sur toutes les tribunes.

Dans le sillage de cette prise de conscience ont surgi différentes actions destinées à changer les mentalités et les comportements. Nous avons compris que si nous continuions à abuser de notre pouvoir de consommateur, nous en paierons chèrement le prix. Les conséquences, vous les connaissez aussi bien que moi, elles se font déjà sentir : le réchauffement de la planète, les bouleversements écologiques, l'épuisement des ressources naturelles, etc.

Cette prise de conscience s'est incarnée dans des campagnes de sensibilisation qui ont amené la signature de différents traités internationaux, dont la convention RAMSAR sur les milieux humides. La Convention, qui tient son nom, vous le savez mieux que moi, de la ville iranienne du bord de la Caspienne où elle a été signée en 1971, est le premier traité intergouvernemental global sur le bon usage des ressources.

Un quart de siècle plus tard, il est faux d'affirmer que la société serait en train de reléguer ses préoccupations environnementales aux oubliettes. L'inauguration d'aujourd'hui nous prouve le contraire. Cet événement, qui me tient à cœur, est une façon de reconnaître l'importance que nous attachons tous à l'équilibre écologique de notre région et de la planète.

Nous avons la chance ici de jouir d'un patrimoine naturel riche et varié. Pourtant, nous oublions trop souvent à quel point nous sommes choyés. Ce n'est pas par hasard que le Québec est une destination touristique de choix : ses nombreux lacs et cours d'eau sont l'un de ses principaux attraits. Le Québec est des mieux pourvu en milieux humides. Il s'agit, on le sait, de milieux idéaux pour pratiquer l'écotourisme, que ce soit l'observation des plantes, des oiseaux, des insectes et des mammifères, ou encore de la pratique des sports de plein air.

À la base et au-delà de la valeur touristique, récréative et culturelle des zones humides, il y a la richesse écologique elle-même. Nos zones humides attirent une catégorie de touristes à laquelle nous tenons par-dessus tout : les oiseaux migrateurs. Ces milieux représentent en quelque sorte le réseau des "Relais et Châteaux" de ces touristes particuliers. Qu'un de ces sites ferme ses portes ou offre des services de moins bonne qualité et c'est la survie de plusieurs espèces qui s'en trouve menacée!

Les terres humides recèlent également une valeur économique. Ce sont des écosystèmes extrêmement complexes qui favorisent le maintien de la nappe phréatique, les réserves d'eau potable, l'atténuation des impacts naturels comme les inondations et l'érosion des rives, toutes catastrophes qui induisent des coûts sociaux et économiques substantiels.

Il n'est que d'évoquer la tempête de verglas de l'hiver dernier ou le déluge du Saguenay pour que nous prenne soudain l'envie de toucher du bois. C'est dans de telles situations, parfois dramatiques, que l'on prend la mesure du rôle de premier plan que joue l'environnement dans notre vie.

Les préoccupations en matière de protection de l'environnement sont, j'insiste, toujours bien vivantes en l'an 2000. Elles ont pris, en outre, un visage d'affaires. On les retrouve maintenant sous les traits du développement d'une nouvelle industrie, celle de l'environnement. Qui plus est, une industrie dynamique et en forte croissance : en effet, l'environnement figure au 5^e rang des secteurs industriels d'importance au Canada.

Au Québec, cette industrie est en voie de devenir un nouveau créneau d'excellence. Elle groupe environ 850 entreprises, qui emploient jusqu'à 15 000 personnes, et génèrent un chiffre d'affaires annuel de près de 2 milliards de dollars. Nos forces : le traitement des eaux potables et des eaux usées, la déshydratation des boues, la collecte des déchets et l'enfouissement sanitaire.

Par ailleurs, Montréal accueille plusieurs organismes internationaux oeuvrant dans ce secteur : la Commission de coopération environnementale de l'ALENA, le Secrétariat de la Convention des Nations-Unies sur la diversité biologique, le Secrétariat international de l'eau, pour n'en nommer que quelques uns. Deux nouveaux organismes y auront également bientôt pignon sur rue : le Conseil mondial de l'eau et l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Comme c'est le cas dans d'autres secteurs importants, l'exportation représente une des clefs de la croissance de l'industrie de l'environnement. Pour l'heure, 15 % du chiffre d'affaires de l'industrie québécoise de l'environnement est attribuable à l'exportation. Nos préoccupations ne sont d'ailleurs pas très différentes de celles de nos voisins : industrialisation rapide, pollution liée à l'urbanisation, approvisionnement en eau potable, élimination sécuritaire des déchets, protection de la diversité biologique, limitation des matières toxiques, épuisement des ressources naturelles... Les solutions mises au point ici s'exportent d'autant plus facilement.

Miser sur le développement durable, comme le fait la convention RAMSAR, implique forcément une coopération internationale. Pour les cours d'eau, l'air et les animaux, les frontières n'existent pas. Malheureusement, elles n'existent pas non plus pour la pollution. On ne peut donc pas vaquer chacun à ses affaires et se donner bonne conscience. Si changer les comportements est toujours digne des travaux d'Hercule, agir sans concertation revient à donner des coups d'épée dans l'eau. Notre savoir-faire, notre expertise, les avantages de nos ressources naturelles, nous devons les partager avec nos voisins.

Le Québec a déjà commencé à travailler dans ce sens. L'UQAM a, par exemple, signé en 1997 un contrat

avec l'État de Mexico pour la décontamination de cours d'eau. Le CRIQ a conclu une entente de décontamination des sols avec PEMEX, la société mexicaine des pétroles. La réalisation de projets conjoints de recherche et de développement est une autre avenue. En effet, pour se tailler une place sur la scène internationale, il faut investir avant tout dans la recherche et le développement de nouvelles technologies. Ce sont les outils dont nous nous dotons pour laisser souffler un peu notre planète. Bref, investir dans l'industrie environnementale peut nous rapporter beaucoup sur le plan écologique. Certes, l'industrie investit là où se trouvent ses intérêts, mais nous assistons aujourd'hui à une belle convergence entre ces intérêts économiques et la recherche de nouvelles solutions environnementales.

Avant de terminer, permettez-moi de saluer des partenaires du milieu qui s'investissent au quotidien dans la conservation et la protection des habitats humides du Lac St-Pierre et sans qui nous ne serions peut-être pas réunis ici aujourd'hui.

Je salue donc monsieur Rodrigue Shonner, de la Société d'Aménagement de la Baie de Lavallière, monsieur Normand Gariépy, respectivement président de la Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu et président de la ZIP du Lac St-Pierre, monsieur Olivar Gravel, président de la Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu, monsieur Denis Champagne, président de l'Association des sauvaginaires du Lac St-Pierre et enfin le Chapitre local de Canards illimités. Tous sont issus du Comté de Richelieu et n'ont jamais ménagé leurs efforts pour mettre en valeur la richesse la plus naturelle et la plus évidente de cette région.

"Les bonnes planètes sont rares" disait un graffiti. En appliquant, à Sorel, les dispositions de ce traité sur les terres humides, nous prenons part à cet effort mondial de sauvegarde et de restauration d'une planète tout à la fois fragile et complexe à laquelle nous tenons tous beaucoup.

En saluant à nouveau l'engagement et le dévouement de ces "croisés" de la première heure, je vous remercie de votre attention.